



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E174169

VALABLE JUSQU'AU 24/05/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 494022049

Siret : 494 022 049 00030

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 2113689

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143968581 et 146210655

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146210655 et 143968581

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : T.R. BAT GROUPE

3 RUE LOUISE DE VILMORIN
ET 4 R COLETTE-MONTVRAIN II-BAT B12
91540 MENNECY

Téléphone : 01 71 63 14 11

Portable : 06 79 10 50 82

Site Internet :

E-mail : contact@trbat-groupe.com

Responsabilité légale :

TSUNDYK RUSLAN CO-GÉRANT / KYRYCHUK VIKTOR CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5112 | Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE | 14/04/2022 |
| 5212 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 14/04/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.